

Mathilde Vallespir & Roselyne de Villeneuve (dir.)



Charles d'Orléans

Montaigne

Racine

Crébillon

Aloysius Bertrand

Robbe-Grillet

*Charles d'Orléans, Montaigne, Racine,
Crébillon, Aloysius Bertrand, Robbe-Grillet*

Mathilde Vallespir & Roselyne de Villeneuve

Avant-propos

CHARLES D'ORLÉANS

Stéphane Marcotte

Fines transcendam : anti-conseils
pour traduire Charles d'Orléans

MONTAIGNE

Véronique Montagne

& Cendrine Pagani-Naudet

Constructions en *c'est* chez Montaigne

Bruno Roger-Vasselin

Les emplois de *certain*, *incertain* et leurs dérivés
dans les *Essais*, ou incertitude du discours
et discours de l'incertitude chez Montaigne

Mathilde Thorel

Les clivées dans le Livre I des *Essais* :
de l'exercice à l'expression du jugement

RACINE

Stéphanie Smadja

L'apposition dans *Mithridate* :
un instrument rythmique,
rhétorique et émotionnel

Jennifer Tamas

« Dire et ne pas dire » l'amour :
formes discursives et effets pragmatiques
des aveux dans *Mithridate*

CRÉBILLON

Frédéric Calas

Fragments dialogiques et bruissements
amoureux dans les *Lettres de la Marquise
de M*** au Comte de R****

ALOYSIUS BERTRAND

Stéphane Chaudier

« Bertrand avec Raton » : le binaire narquois

Nicolas Wanlin

« Divers procédés nouveaux peut-être
d'harmonie et de couleur » :
ce que Bertrand substitue à la forme du vers

ROBBE-GRILLET

Sophie Milcent-Lawson

L'écriture du soupçon. Formes linguistiques

de l'implicite dans *La Jalousie*

Catherine Rannoux

Le paradoxe énonciatif de *La Jalousie* :
un énonciateur sans sujet

ISBN 978-2-84050-719-2



9 782840 507192

SODIS
F139-227



15 €



STYLES, GENRES, AUTEURS N°10

TRAVAUX DE STYLISTIQUE ET LINGUISTIQUE FRANÇAISES

collection dirigée par Olivier Soutet

« Bibliothèque des styles »

Styles, genres, auteurs

- 1 Ronsard, Corneille, Marivaux,
Hugo, Aragon
- 2 Montaigne, Bossuet, Lesage
Baudelaire, Giraudoux
- 3 *La Chanson de Roland*, Aubigné,
Racine, Rousseau, Balzac, Jaccottet
- 4 *La Queste del Saint Graal*,
Louis Labé, Cyrano de Bergerac,
Beaumarchais, Tocqueville, Michel
Leiris
- 5 Marguerite de Navarre, cardinal
de Retz, André Chénier, Paul
Claudel, Marguerite Duras
- 6 *La Suite du roman de Merlin*, Marot,
Molière, Prévost, Chateaubriand,
Saint-John Perse
- 7 Du Bellay, Rotrou, Diderot,
Verlaine, Gracq
- 8 Jean Bodel, Adam de la Halle, Viau,
Des Périers, Voltaire, Hugo, Bernanos

*La Réécriture : formes, enjeux, valeurs
autour du Nouveau Roman*
Anne-Claire Gignoux

*René Char : une poétique de résistance
Être et faire dans les « Feuilles d'Hypnos »*
Isabelle Ville

Écrire l'énigme
Bernard Magné
& Christelle Reggiani (dir.)

Une syntaxe du sensible
Claude Simon et l'écriture de la perception
David Zemmour

« Études linguistiques »

*Référence nominale et verbale,
analogies et interactions*

Maria Asnes

*Par les mots et les textes.
Mélanges de langue, de littérature
et d'histoire des sciences médiévales
offerts à Claude Thomasset*

D. James-Raoul & O. Soutet (dir.)

*Empirical issues in formal syntax
and semantics 4*

C. Beyssade, O. Bonami,
P. Cabredo Hofherr
& F. Corblin (dir.)

La Polysémie

Olivier Soutet (dir.)

Cohérence et discours

Frédéric Calas (dir.)

Indéfini et prédication

Francis Corblin, Sylvie Ferrando
& Lucien Kupferman (dir.)

Études de linguistique contrastive

Olivier Soutet (dir.)

*Langue littéraire
et changements linguistiques*

Françoise Berlan (dir.)

Les Moyens détournés d'assurer son dire

Corinne Rossari (dir.)

Le Subjonctif en français moderne
Esquisse d'une théorie modale

Hans Lagerqvist

Linguistique, cognition et didactique
Principes et exercices de linguistique didactique

Samir Bajrić

L'Emphase.

Copia et brevitatis (XVI^e-XVII^e siècles)
Mathilde Lévesque & Olivier Pédeflous

Mathilde Vallespir &
Roselyne de Villeneuve (dir.)

Charles d'Orléans,
Montaigne, Racine,
Crébillon, Aloysius Bertrand,
Robbe-Grillet



Ouvrage publié avec le concours de l'UFR de langue française
et l'équipe « Sens, texte, histoire » (EA 4089) de l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service de la faculté des Lettres
de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010
© Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN de la version papier : 978-2-84050-719-2
PDF complet – 979-10-231-2044-8

Avant-propos – 979-10-231-2045-5
I Marcotte – 979-10-231-2046-2
II Montagne & Pagani-Naudet – 979-10-231-2047-9
II Roger-Vasselín – 979-10-231-2048-6
II Thorel – 979-10-231-2049-3
III Smadja – 979-10-231-2050-9
III Tamas – 979-10-231-2051-6
IV Calas – 979-10-231-2052-3
V Chaudier – 979-10-231-2053-0
V Wanlin – 979-10-231-2054-7
VI Milcent-Lawson – 979-10-231-2055-4
VI Rannoux – 979-10-231-2056-1

Composition initiale : Compo-Méca s.a.r.l. (Mouguerre)
version numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

DEUXIÈME PARTIE

Montaigne

LES EMPLOIS DE *CERTAIN*, *INCERTAIN*
ET LEURS DÉRIVÉS DANS LES *ESSAIS*, OU
INCERTITUDE DU DISCOURS ET DISCOURS
DE L'INCERTITUDE CHEZ MONTAIGNE

Bruno Roger-Vasselín

« Certain », « un certain », « à certes », « bien incertainement », « de certains », « trop incertain », « très-certains » : les notions de certitude et d'incertitude revêtent une acuité particulière chez Montaigne, dans la mesure où elles correspondent à une préoccupation constante de sa pensée. Le titre de cette communication fait déjà comprendre que les notions abordées, *certain*, *à certes*, *incertainement* par exemple, ne se limitent pas aux concepts philosophiques de certitude et d'incertitude, mais qu'elles leur donnent ce « charnu » (III, 8 : « De l'art de conférer », 231/941 B)¹ que Montaigne apprécie dans le style de Tacite. Dans le contexte des guerres de Religion où les certitudes s'assèment – en France comme ailleurs en Europe – de façon péremptoire, Montaigne assume avec fermeté son incertitude personnelle et se contente de l'incertitude des choses comme d'un pis-aller. C'est la formule qui clôt l'ouverture du chapitre « De Démocrite et Héraclite » (I, 50 ; 526/302 C) : « Et [je puis] me rendre au doute et incertitude, et à ma maîtresse forme, qui est

1 Nos références paginées pour les *Essais* sont doubles : elles renvoient d'abord à l'édition Naya-Tarrête en trois volumes (*Essais*, éd. Emmanuel Naya, Delphine Reguig et Alexandre Tarrête, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2009), puis à l'édition Villey-Saulnier en un volume (Paris, PUF, 1965). Les lettres A, B et C indiquent les trois principaux états du texte : A pour 1580 ; B pour 1588 ; C pour l'état définitif à la mort de l'auteur en 1592 (état dit de « l'Exemplaire de Bordeaux »).

l'ignorance »². Le discours touchant les choses et les êtres s'avère incertain, au sens strict : improbable, impossible à fonder sur des bases fiables et définitives. L'incertitude de notre jugement et l'inconstance de nos actions vont de pair. Montaigne en prend son parti. L'incertitude s'impose à lui, nous dit-il quasiment à chaque page des *Essais*, et par conséquent à son discours qui s'efforce de rendre compte de la réalité.

Je prendrai ici le mot *discours* dans son sens habituel au XVI^e siècle de « faculté de raisonner, exercice de la raison, réflexion, raisonnement, analyse ». Sens double, puisque l'on y voit alterner (c'est le cas dans les *Essais*) :

58

- d'une part, la faculté de raisonner elle-même, en principe au singulier, par exemple au chapitre « De la peur » (I, 18 ; 211/77 C) où Montaigne évoque « l'erreur de notre discours » (c'est-à-dire de notre raison) ; ou lors de l'accident de cheval du futur essayiste relaté en « De l'exercitation » (II, 6 ; 74/377 A), Montaigne, qui était tombé dans le coma, raconte : « C'eût été sans mentir une mort bien heureuse : car la faiblesse de mon discours [c'est-à-dire de ma raison] me gardait d'en rien juger, et celle du corps d'en rien sentir » ;
- d'autre part, ce premier sens alterne avec un second qui correspond au résultat de l'exercice de cette faculté. *Discours* est alors le plus souvent au pluriel, même si cette opposition entre singulier et pluriel est évidemment schématique. Ainsi dans l'essai « De l'institution des enfants » (I, 26 ; 338/163 A) : « La philosophie a des discours [c'est-à-dire des raisonnements] pour la naissance des hommes comme pour la décrépitude ». Ou, autre exemple, métaphorique et cocasse, Montaigne désigne comme discours, au début du chapitre « De la vanité » (III, 9 ; 235/946 B), la production intestinale de ce gentilhomme qui ne communiquait sa vie que par les opérations de son ventre : « Vous

2 Voici la citation complète : « Semant ici un mot, ici un autre, Échantillons dépris [détachés] de leur pièce : écartés sans dessein et sans promesse, je ne suis pas tenu d'en faire bon [d'en tirer une conclusion]. Ni de m'y tenir moi-même sans varier quand il me plaît. Et me rendre au doute et incertitude, et à ma maîtresse forme, qui est l'ignorance ».

voyiez chez lui, en montre, un ordre de bassins de sept ou huit jours : c'était son étude, ses discours [c'est-à-dire ses raisonnements] ; tout autre propos lui puait ».

Le mot *discours* n'a donc pas chez Montaigne, en règle générale, le sens actuel de « morceau oratoire, propos solennel en forme ». Encore que cette acception puisse se rencontrer dans les *Essais*, notamment quand l'écrivain évoque l'œuvre de La Boétie (366/183 A) : « C'est un discours auquel il donna nom *La Servitude volontaire* » – et dans un sens analogue en « De l'institution des enfants » (I, 26 ; 313/146 A), où se trouve mentionné le « *discours de la force de l'imagination* » de Plutarque. On citera un dernier exemple plus acide où le mot *discours* implique à la fois l'emphase du sens actuel et la prétention rationnelle du sens renaissant. C'est l'exemple que prend Montaigne du maître d'hôtel du cardinal Caraffa au chapitre « De la vanité des paroles » (I, 51 ; 532/306 A) : « Je lui faisais compter [rendre compte] de sa charge, écrit l'essayiste. Il m'a fait un discours de cette science de gueule avec une gravité et contenance magistrale, comme s'il m'eût parlé de quelque grand point de théologie ».

En somme, *discours* sera donc pris ici au sens de « raisonnement écrit », quasiment comme un synonyme d'*essai*. Mise à l'épreuve de la raison et de ses raisonnements « *par manière d'essai* » pour reprendre la formule de Montaigne rendant hommage à La Boétie dans le chapitre « De l'amitié » (I, 28 ; 367/183-184 A).

Or, l'incertitude fondamentale du discours conduit chez Montaigne à la mise en œuvre d'un discours de l'incertitude. Sans limiter le champ de l'incertitude dans les *Essais* aux vocables *certain* et *incertain* avec leur famille de mots, puisqu'il faudrait prendre plus largement en considération, pour bien faire, des synonymes et antonymes comme *assurance*, *inévitabile* au sens d'irréfutable en parlant de démonstrations mathématiques, *doute*, *dubitation*, *surséance* et *suspension de jugement*, dire les choses à *feinte* ou à *droit*, ou encore à *certes*, etc., sans se lancer, donc, dans une trop longue enquête lexicale, il paraît nécessaire de partir de quelques relevés statistiques. Ce sera le premier temps de notre étude. Si elles sont arides, les statistiques ont le mérite d'être concrètes.

On s'intéressera ainsi d'abord à la manière dont Montaigne parle de la certitude et de l'incertitude, dont il pratique le certain et l'incertain dans son langage. Ensuite, on pourra montrer comment cette approche de l'incertitude par le discours, autrement dit par les essais d'exercice de la raison auxquels se livre l'écrivain, conduit finalement Montaigne à élaborer un discours de l'incertitude, c'est-à-dire une technique d'écriture qui incorpore l'incertitude des choses à son fonctionnement, qui se modèle sur l'imperfection de l'humaine raison, « instrument libre et vague » (III, 11 : « Des boiteux », 348/1026 B). C'est ce « vague » qui semble intéressant en ce qu'il recouvre les étendues de la certitude et de l'incertitude pour Montaigne. En littérature, les gens s'expriment par des mots. Le choix des mots et les domaines d'application de leur emploi traduisent une vision personnelle de l'existence et de la réalité. En se focalisant sur les mots *certain*, *incertain*, *certitude*, *incertitude*, on s'expose au danger de myopie intellectuelle. Mais il faut se demander ce que révèle en profondeur chez Montaigne, dont le scepticisme pyrrhonien a donné lieu à mainte étude critique³, l'examen même des situations où l'écrivain se sent porté à choisir les mots en question.

On se permettra, au demeurant, pour tenter de bien cerner la certitude et l'incertitude, quelques échappées hors du livre I. Ainsi, quoiqu'elles ne figurent pas dans ce premier livre des *Essais*, mentionnons malgré tout, pour commencer, deux citations qui semblent emblématiques et qui sont tirées de l'« Apologie de Raimond Sebond » (II, 12). D'abord en 310/526 C, l'essayiste rapporte le mot de Nausiphànès, premier maître d'Épicure, déclarant « qu'il n'y a autre certain que l'incertitude » ; ensuite en 334/541 C, une seconde formule tardive assumée cette fois par Montaigne lui-même : « L'impression de la certitude est un certain témoignage de folie et d'incertitude extrême ». Ces deux formules font percevoir d'emblée les réserves fondamentales qu'inspire à Montaigne toute affirmation catégorique, de quelque nature qu'elle soit et sur quelque domaine qu'elle porte.

3 Voir, par exemple, *L'Écriture du scepticisme chez Montaigne*, actes des Journées d'études du CESR (Tours, novembre 2001), dir. Marie-Luce Demonet et Alain Legros, Paris, Droz, 2004 ; *Montaigne : scepticisme, métaphysique, théologie*, dir. Vincent Carraud et Jean-Luc Marion, Paris, PUF, 2004.

On trouve dans les *Essais* d'après la *Concordance* de Leake, toutes formes confondues (singulier, pluriel, adverbe, adjectif, pronom et déterminant), 273 occurrences de *certain* ou *certaine* avec leurs flexions et dérivés, dont 69 dans l'« Apologie de Raimond Sebond » ; 25 occurrences de *certitude*, toujours au singulier cette fois, dont 10 dans l'« Apologie » ; et 5 emplois de l'expression *à certes*, dont 3 dans l'« Apologie »⁴.

À l'inverse, on trouve 32 occurrences de l'adjectif *incertain* et de ses variations (y compris le dérivé adverbial *incertainement*) et 31 du substantif *incertitude*, là aussi toujours au singulier, dont 11 dans l'« Apologie ». À ce simple aperçu, on voit que l'« Apologie » se taille la part du lion dans le relevé, entre 1/4 et 3/5 des apparitions, ce qui ne paraît pas très étonnant, si l'on sait que l'« Apologie de Raimond Sebond », outre son volume considérable, est le chapitre entre tous où Montaigne entreprend de mettre à bas les certitudes illusoire de la raison humaine et de réduire sa présomption, sa prétention induite à se placer au sommet de la Création, comme cherchait à le démontrer le théologien catalan Raimond Sebond dans sa *Théologie naturelle* (ou pour donner le titre latin de l'ouvrage traduit par Montaigne en 1569 : *Liber creaturarum, sive Theologia naturalis*).

Commençons par un rappel de base : « En français moderne, le sens et le statut de *certain* varie selon sa position par rapport au nom. Antéposé, c'est un déterminant ; postposé, un adjectif. Ce n'était pas le cas au xvi^e siècle. L'adjectif peut être antéposé »⁵. Dans la langue de Montaigne, les choses sont donc moins claires qu'aujourd'hui : en général, *certain* n'a pas la même acception – et ne relève pas, le plus souvent, de la même catégorie grammaticale – selon qu'il est placé avant ou après le nom qu'il complète. Placé après, au même titre qu'*incertain*, il s'agit d'un adjectif qualificatif ayant le sens de : « sûr », « avéré ». Mais au xvi^e siècle, l'adjectif peut se trouver antéposé, alors que le déterminant n'est jamais postposé.

4 Roy E. Leake, *Concordance des « Essais » de Montaigne*, Genève, Droz, 2 vol., 1981.

5 Van Dung Le Flanchec, « *Essais* » de Montaigne : livre III, Paris, Atlande, 2002, chap. « Le travail du texte », p. 215.

Comme exemple de *certain* déterminant indéfini quantifiant-caractérisant ou caractérisant pur⁶, on pourrait citer chez Montaigne nombre de passages. Piochons, au chapitre « De la modération » (I, 30 ; 387/199 B et C), cette phrase où le sens est le même qu'à notre époque : « Certaines nations, et entre autres la Mahométane, abominent la conjonction avec les femmes enceintes ». Autre exemple, où *certain* a le sens de « défini, mais imprécis » ou plutôt de « défini, mais non précisé » (il marque l'indétermination quant à l'identité), cet extrait du chapitre « De la coutume et de ne changer aisément une loi reçue » (I, 23 ; 267 / 114 A), où Montaigne, déroulant le catalogue des usages qui se rencontrent de par le monde, décrit une contrée où, dit-il, « c'est office de piété de tuer son père en certain âge »⁷. On mentionnera également la formule « à certaine mesure basse » utilisée par Montaigne au chapitre « Du jeune Caton » (I, 37 ; 432/231 C) pour apprécier la poésie. Parmi les exemples de pluriel, ce passage tiré de l'essai « C'est folie de rapporter le vrai et le faux à notre suffisance » (I, 27 ; 364/182 A), où Montaigne s'insurge contre la liberté que prennent les fidèles, en son temps, de discuter de ce qu'il appelle « l'autorité de notre police ecclésiastique » : « Ce n'est pas à nous à établir la part que nous lui devons d'obéissance. Et davantage : je le puis dire pour l'avoir essayé, ayant autrefois usé de cette liberté de mon choix et triage particulier, mettant à nonchaloir certains points de l'observance de notre Église ». Notons que ce pluriel ne suggère pas tant ici un nombre indéterminé, que des points fort bien identifiés de l'observance, que l'essayiste par prudence ne tient pas à préciser. Voilà pour les cas ordinaires où *certain* est antéposé.

Placé après le nom qu'il complète, *certain* devient, exactement comme *incertain*, un adjectif qualificatif. Dans cette acception, Montaigne l'utilise plutôt comme attribut que comme épithète, c'est-à-dire que la

6 Pour les catégories de déterminants indéfinis quantifiants purs, quantifiants-caractérisants et caractérisants purs, voir Delphine Denis et Anne Sancier-Chateau, *Grammaire du français*, Paris, Le Livre de Poche, 1994, p. 236-247. Elles distinguent (p. 241 et 246) *certain* au pluriel, quantifiant-caractérisant, de *certain* au singulier, caractérisant pur.

7 On pourrait aussi étudier l'expression « jusques à certaine mesure » qu'on rencontre dans l'« Apologie de Raimond Sebond » (II, 12 ; 334/560 A), ainsi qu'aux chapitres « Sur des vers de Virgile » (III, 5 ; 116/862 B) et « De la vanité » (III, 9 ; 246/953 B).

certitude est non un simple complément mais véhicule l'information essentielle de la phrase : ce qui compte, c'est le caractère certain du thème de la phrase. Mais ces emplois de *certain* et d'*incertain*, étant anodins, ne méritent pas qu'on s'y arrête⁸. Restent les occurrences liées à la langue du XVI^e siècle. Peut-être sous l'influence du latin *certus*, *a*, *um*, qui signifie « fixé, déterminé, précis », *certain*, qu'il soit antéposé ou postposé, qu'il soit seul ou accompagné d'autres épithètes, prend alors valeur d'adjectif qualificatif, non plus avec le sens de « sûr », « garanti », « indubitable », mais avec celui de « précis », « net », « fixé ». C'est le cas dans des contextes particuliers où il est question de règles, de bornes, d'un ensemble diffus à embrasser ou à cadrer. Postposé par exemple dans l'essai « Que le goût des biens et des maux dépend en bonne partie de l'opinion que nous en avons » (I, 14), à propos de la soif d'épargne – véritable avarice – que connut l'essayiste durant une partie de son existence, sa « seconde forme » qui a été « d'avoir de l'argent » et de vouloir accumuler les richesses. Montaigne reconnaît en effet (198/65 B) : « Mais le danger était que malaisément peut-on établir bornes certaines [c'est-à-dire arrêtées] à ce désir. » Antéposé, à l'inverse, on citera le chapitre « De la solitude » (I, 39 ; 455 / 248 A), où Montaigne conseille à son lecteur de prendre Caton et Aristide comme références et comme modèles de conduite, afin, dit-il, « d'arrêter et fermir votre âme en certaines [c'est-à-dire précises] et limitées cogitations où elle se puisse plaire ». Par ailleurs, on trouve vingt emplois de la tournure impersonnelle *il est certain*, toujours signifiant « incontestable », « établi », dont une occurrence au passé simple : « il fut certain » au chapitre « De la force de l'imagination » (I, 21 ; 247/101 C), contre un seul emploi de la tournure *il est incertain* dans l'essai « Que philosopher c'est apprendre à mourir » (I, 20 ; 229/87 A) : « Il est incertain où la mort nous attende, attendons-la partout ». C'est

8 Deux exemples presque au hasard. Encore l'« Apologie », avec un emploi ironique à l'issue d'un raisonnement dont l'essayiste se moque (287/527 B) : « Voilà pas une forme de parler certaine [c'est-à-dire sûre, absolument fiable] ? » Et un autre exemple dans l'essai « De l'art de conférer » (III, 8 ; 228/938 C) : « L'obstination et ardeur d'opinion est la plus sûre preuve de bêtise. Est-il rien certain [c'est-à-dire plein d'assurance], résolu, dédaigneux, contemplatif, grave, sérieux, comme l'âne ? ».

à croire que Montaigne préfère parler de ses certitudes que de ses incertitudes. Néanmoins, dans le cas des tournures impersonnelles, on notera que l'expression de la certitude n'est pas prise en charge directement par le locuteur, qui efface précisément sa présence derrière l'impersonnel.

De plus, on assiste également à des modalisations de la certitude si l'on peut dire, et c'est là que le tempérament personnel de Montaigne apparaît le plus⁹. Par exemple un emploi unique de la formule *il est bien certain* dans l'essai « Des récompenses d'honneur » (II, 7)¹⁰. Six usages de la locution verbale *tenir pour certain*, dont quatre à la première personne du singulier, marquent de manière appuyée la modalisation subjective du propos, partant, son caractère contestable. On mentionnera ici l'essai « De l'âge » (I, 57 ; 562 / 327 A) :

Quant à moi, je tiens pour certain que, depuis cet âge [trente ans], et mon esprit et mon corps ont plus diminué qu'augmenté, et plus reculé qu'avancé.

On rencontre aussi, une fois, la variante *prendre pour certain* au chapitre « Des menteurs » (I, 9 ; 159/37 C) :

Si, comme la vérité, le mensonge n'avait qu'un visage, nous serions en meilleurs termes. Car nous prendrions pour certain l'opposé de ce que

9 Voir Kirsti Sellevold, « *J'ayme ces mots* » : *expressions linguistiques de doute dans les « Essais » de Montaigne*, Paris, Champion, coll. « Études montaignistes », 2004. Elle étudie les marqueurs modaux *peut-être* et *à l'aventure* en triant les cas où cette dernière locution a un sens modal de ceux où elle ne l'a pas. En comparant Montaigne à une quinzaine d'auteurs du XVI^e siècle (p. 48-60), elle constate que l'absence quasiment totale du sens modal de *à l'aventure* chez d'autres auteurs du corpus retenus (notamment Bodin, Du Bartas, Larivey, le Ronsard des *Sonnets pour Hélène*) met en relief d'une manière saisissante sa présence abondante dans les *Essais*.

10 82/383 A : « Il est bien certain que la récompense de l'ordre ne touchait pas, au temps passé, seulement cette considération [de la vaillance militaire], elle regardait plus loin ». On peut songer aussi aux occurrences du tour *très certain*, pour désigner soit des « preuves très certaines » (II, 11 : « De la cruauté », 142/424 A), soit de « très certains et irréfragables exemples » (III, 11 : « Des boiteux », 355/1031 B), soit encore une « très certaine damnation » (III, 12 : « De la physionomie », 372/1043 C) ou une « très certaine espérance » (II, 13 : « De ne juger la mort d'autrui », 405/609 C).

dirait le menteur. Mais le revers de la vérité a cent mille figures et un champ indéfini¹¹.

Cette occurrence marque l'impossibilité d'avoir une certitude ; et le système hypothétique, ainsi que la forme en *–rais de prendre pour certain*, sont le signe que ce qui est évoqué n'est pas tenu pour vrai par l'énonciateur. Autrement dit, la certitude n'est pas ici possible.

Pour tirer un bilan de cet examen lexical et sémantique, il semble, au fond, que les expressions les plus tranchantes soient employées dans des raisonnements où le doute est permis. Il faudrait, pour être complet, étudier à part les adverbes *certainement* (17 occurrences) et *incertainement* (4 emplois), en distinguant – uniquement pour le premier, car le second n'a jamais de valeur modale et signifie toujours « sans précision » – les acceptions modales (à valeur de probabilité) et non modales (où *certainement*, notons-le, ne veut jamais dire « avec précision » conformément au sens étymologique du mot, mais « avec

11 Enfin, toujours à propos de modalisation, on soulignera que, lorsqu'il signifie « sûr », « indubitable », *certain* peut se rencontrer avant le nom qu'il complète, mais qu'il prend alors une intensité accrue par rapport à la signification qu'il aurait eue postposé. C'est le cas dans des contextes où le locuteur semble vouloir donner un caractère spécialement péremptoire au propos. *Certain* signifie alors « catégorique », « formel », « absolument sûr », il devient un quasi synonyme de « très-certain ». On trouve plusieurs exemples qui, combinés, font apparaître cette nuance dans l'« Apologie de Raimond Sebond » (II, 12). D'abord concernant les « épéichistes » (philosophes sceptiques) et leur technique de controverse (254/503 A) : « Si, par certain jugement, vous tenez que vous n'en savez rien [de la couleur blanche ou noire de la neige], ils vous maintiendront que vous le savez. » Deuxième exemple, toujours antéposé, à propos de la nation des Gètes et de ses rites religieux : si, dit Montaigne, le député que cette nation envoie à ses dieux « trépassé soudain, ce leur est certain argument de faveur divine » (279/521 C). Là encore, le sens est bien, non pas « fixé », « précis », mais « indubitable », et l'adjectif se trouve pourtant placé avant le mot qu'il complète, comme si cette antéposition donnait plus de fermeté à la certitude. Par comparaison, on appréciera un troisième exemple, très proche du premier, mais où l'adjectif est postposé, toujours dans l'« Apologie », à propos d'Arcésilas qui établissait « par axiome certain » telle proposition qui le démarquait des autres pyrrhonistes (361/578 A) : « Et disait Arcésilas les soutènements et l'état droit et inflexible du jugement être les biens, mais les consentements et applications être les vices et les maux. Il est vrai qu'en ce qu'il l'établissait par axiome certain, il se départait du pyrrhonisme ». La redondance (*certain* devient quasiment une épithète de nature d'*axiome*) pose la certitude du propos.

certitude » suivant une acception qu'il a perdue aujourd'hui dans notre langue du XXI^e siècle). Sous réserve de vérifications approfondies, chez Montaigne, *certainement*, en dehors de sa valeur modale (où il prend le sens de : « en toute probabilité »), signifie toujours « avec certitude », alors qu'*incertainement* signifie toujours « sans précision ». On donnera un simple exemple pour chacune des deux valeurs de *certainement*, modale et non modale. Valeur modale dans l'essai « Considération sur Cicéron » (I, 40 ; 457 / 249-250 A), à propos de l'opposition du dire et du faire et de la gloire qui s'attache à chacune de ces activités :

66

Et si la perfection du bien parler pouvait apporter quelque gloire sortable à un grand personnage, certainement [c'est-à-dire en toute probabilité, il est tout à fait vraisemblable que] Scipion et Laelius n'eussent pas résigné l'honneur de leurs comédies et toutes les mignardises et délices du langage latin à un serf africain : car, que cet ouvrage soit leur, sa beauté et son excellence le maintient assez, et Térence l'avoue lui-même.

Valeur non modale, où *certainement* signifie « avec certitude », « en toute certitude » dans l'« Apologie » par exemple (163 / 441 A) : « C'est la foi seule qui embrasse vivement et certainement [c'est-à-dire en toute certitude, en étant sûre de ne pas s'abuser] les hauts mystères de notre Religion ».

On constate donc, et ce n'est pas pour étonner le lecteur de Montaigne, un relatif équilibre entre les emplois. Si *certain* est bien plus fréquent qu'*incertain* dans les *Essais*, *incertitude* apparaît en revanche plus souvent que *certitude*. Ce qui ressort, malgré tout, c'est donc cette grande fréquence et cette diversité des emplois de *certain* sous la plume de Montaigne : formes grammaticales, positions (avant ou après le nom qu'il complète) et intensifs (emploi de *très*). On pourrait en tirer l'impression d'un penseur péremptoire, mais il faut plutôt rapprocher une telle caractéristique de la tendance, repérée par Nicolas Le Cadet chez Montaigne, à un usage pyrrhonien du style sentencieux dans les *Essais*¹². Car le principal enseignement de ces statistiques, c'est la

¹² Nicolas Le Cadet, « La maxime et le nouveau langage des *Essais* », *Nouveau bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, II – 2^e semestre 2007, n^o 46,

richesse de la palette d'acceptations de *certain* comme déterminant. De manière plus générale, si les formules les plus tranchantes, on le disait, sont employées dans des raisonnements où le doute est permis, il en résulte que la « marque péculière » de Montaigne sera bien de modaliser ces expressions catégoriques, par conséquent d'introduire, au cours des analyses et développements que ménagent les mises à l'épreuve ou « essais » de son jugement, des degrés de certitude.

L'INCERTITUDE DU DISCOURS

À présent que nous avons repéré la pratique langagière du certain et de l'incertain dans les *Essais*, il faut tenter de comprendre comment Montaigne appréhende les notions de certitude et d'incertitude, quelle approche intellectuelle il en donne tout au long de son ouvrage. Et dès lors, ce ne sont plus les acceptations des termes : *certain* et *incertain*, *certitude*, *incertitude* en eux-mêmes qu'il importe de considérer, mais la position, l'attitude qu'adopte Montaigne à leur égard quand il évoque ces sujets dans son discours. La modalisation va nous servir de lien, car ces degrés de certitude et d'incertitude qu'introduit Montaigne en évoquant la relativité de divers thèmes, ces degrés n'apparaissent justement dans son discours que par le biais de la modalisation. Pour revenir un instant à l'adverbe *certainement*, Montaigne déclare par exemple en « De l'expérience » (III, 13 ; 425-426 / 1080 B) à propos des régimes diététiques que veulent lui prescrire les médecins et qu'il refuse de suivre :

Je ne crois rien plus certainement que ceci : que je ne saurais être offensé par l'usage des choses que j'ai si longtemps accoutumées.

Ici la modalisation subjective impliquée par la tournure *je crois que* rejaillit sur l'adverbe par attraction modale pourrait-on dire, de sorte que *certainement* ne signifie ni « en toute probabilité », ni « en toute certitude », mais à mi-chemin entre ces deux valeurs il signifie « avec la plus ferme conviction ». La modalité épistémique indique la forte

chance d'actualisation du procès. Et voilà où se fait jour l'attitude de Montaigne à l'égard de la certitude et de l'incertitude. Il modalise, non seulement ce qu'il dit, mais il se modalise lui-même en train de le dire, comme pour mettre en garde son lecteur et l'inviter à l'esprit critique. Sur maints sujets, par ses prises de position personnelles, l'essayiste va en conséquence brosser une palette de degrés fort divers de certitude et d'incertitude, les premiers en général très modérés, les seconds plus intenses. On trouve ainsi les expressions « peu de certitude » (III, 12 : « De la physionomie », 393/1057 C), « quelque certitude » (II, 12 : « Apologie de Raimond Sebond », 363/579 A), « plus de certitude » (I, 11 : « Des pronostications », 168/43 B), mais aussi des tournures comme « nulle certitude qui me satisfasse » (II, 12 : « Apologie », 251/501 C), « je ne pleuvis [garantis] autre certitude, sinon que » (III, 11 : « Des boiteux », 358/1033 C), sans parler des emplois ironiques équivalant au degré zéro de la certitude. En revanche, pour *incertitude*, apparaissent des formules catégoriques, à propos de la torture : « Pour dire vrai, c'est un moyen plein d'incertitude et de danger » (II, 5 : « De la conscience », 62/369 A), ou touchant la prétention au savoir : « L'impression de la certitude est un certain témoignage de folie et d'incertitude extrême » (II, 12 : « Apologie de Raimond Sebond », 306/541 C). Les énoncés sont assertifs, la certitude devient possible pour dire son impossibilité. Une tendance générale se dégage donc nettement : d'une part à modaliser et tempérer la certitude, d'autre part à radicaliser l'incertitude.

Si l'on dresse à présent un rapide tour d'horizon des domaines où se fait jour aux yeux de Montaigne l'incertitude ou la certitude possibles du discours, on constate que l'incertitude est générale, à grand renfort de couples ou de trios de termes où l'incertitude se trouve appariée à la « variété des choses » (I, 19 : « Qu'il ne faut juger de notre heur, qu'après la mort », 217/79 A), à la « perplexité » (I, 24 : « Divers événements de même conseil », 288/128 A), à l'« inquiétude » (*ibid.*, 294/132 A), au « trouble » (I, 47 : « De l'incertitude de notre jugement », 506/286 C), au « doute » (I, 50 : « De Démocrite et Héraclite », 526/302 C), à la « confusion » (II, 37 : « De la ressemblance des enfants aux pères », 649/777 A), aux « querelles » (III, 13 : « De l'expérience », 405/1067 B),

à l'« erreur » (II, 12 : « Apologie de Raimond Sebond », 381/592 A). Et pour finir cette énumération, je citerai ce passage du chapitre « De l'expérience » (III, 13 ; 450/1095 C) relatif aux ressorts de la Nature que l'homme prétend à tort découvrir : « Il y a grande incertitude, variété et obscurité de ce qu'elle nous promet ou menace ». Les seuls domaines où une certitude paraisse possible à Montaigne dans les *Essais*, ce sont les mathématiques, mais il se méfie de ce qui ne peut être vérifié par les sens et rejette donc souvent avec une ironie virulente les démonstrations de la logique comme des mathématiques. On se souvient du célèbre « Plaisants causeurs » au chapitre « Des boiteux » (III, 11 ; 348/1026 C), employé pour dénigrer ceux qui « laissent là les choses, et s'amuse à traiter les causes ». L'essayiste voit, semble-t-il, dans la géométrie une illustration parmi d'autres des illusions de la raison humaine. Cela ne l'empêche pas d'interroger avec curiosité Jacques Pelletier du Mans sur ces questions. Dans l'« Apologie » (351/571 A), il indique par exemple : « Et m'a l'on dit qu'en la Géométrie (qui pense avoir gagné le haut point de certitude parmi les sciences) il se trouve des démonstrations inévitables subvertissant la vérité de l'expérience ». L'essayiste se montre plus sévère par contre avec la médecine et le droit, dont les prétentions à la certitude lui paraissent non seulement aberrantes, mais relever pour ainsi dire de l'imposture. On se reportera aux chapitres « De la ressemblance des enfants aux pères » (II, 37) et « De l'expérience » (III, 13). Quand on passe à l'incertitude, on voit le domaine économique rejoindre les précédents. Un seul exemple, tiré du chapitre II, 17 : « De la présomption », suffit à prouver que Montaigne n'accorde aucun crédit, aucune confiance aux gens qui font des plans sur la comète en matière financière (457-458/645 B) : « Et je suis d'avis que, si ce qu'on a suffit à maintenir la condition en laquelle on est né, et dressé, c'est folie d'en lâcher la prise sur l'incertitude de l'augmenter ». Ne parlons pas des conduites humaines et des comportements de ses contemporains : « Certes c'est un sujet merveilleusement vain, divers et ondoyant que l'homme »¹³. Montaigne s'insurge, de ce fait, tout particulièrement qu'en matière de religion trop de monde prenne en cette fin du XVI^e siècle

13 I, 1 : « Par divers moyens on arrive à pareille fin » (124/9 A).

la liberté de discuter du dogme religieux comme s'il était permis au premier venu, femme ou garçon de boutique, de pérorer librement sur ces questions. On peut renvoyer à la lecture du chapitre « Des prières » (I, 56), ainsi bien sûr qu'à l'« Apologie de Raimond Sebond » (II, 12). Car cette longue apologie paradoxale du théologien espagnol, apologie délibérément austère, pourrait bien avoir été composée par Montaigne dans l'intention non seulement de se moquer des certitudes et des systèmes philosophiques, mais de les remplacer par un doute radical – et l'on rejoint ici le pyrrhonisme – face auquel la seule figure de Dieu resterait en place comme une vérité révélée, invitant l'homme à se garder de tout discours à son sujet.

70 Une occurrence d'un discours de certitude apparente va dans le même sens sur un thème plus léger, la superstition des exploits sexuels. On observera en effet que le seul emploi du passé simple dans la tournure impersonnelle qu'on examinait plus haut suffit à désolidariser le locuteur du propos qu'il énonce et en l'espèce à jeter un jour ironique sur l'épisode, puisque se trouve adopté par Montaigne à des fins parodiques le point de vue des superstitieux qui accordent créance à la médaille destinée à les guérir des « nouements d'aiguillettes ». Citons ce passage de l'essai « De la force de l'imagination » (I, 21 ; 247 / 101 C) :

Somme il fut certain que mes caractères se trouvèrent plus Vénériens que Solaires, plus en action qu'en prohibition.

Montaigne aurait pu dire « il est certain que mes caractères », etc., mais l'ironie aurait disparu avec la polyphonie¹⁴. Ainsi, finalement, la seule aune que Montaigne admette en matière de certitude, aune très imparfaite, qui se trouve évidemment très vite remise en cause, ce

14 On peut consulter à nouveau, pour cette notion et pour l'étude systématique des marqueurs évidentiels chez Montaigne, le travail de Kirsti Sellevold (« *J'ayme ces mots* » : *expressions linguistiques de doute dans les « Essais » de Montaigne op. cit.*, p. 35-68) : elle a examiné les marqueurs *il me semble que, il semble que, il paraît que, j'ai l'impression que, je crois que, je pense que*. Voir aussi les travaux classiques d'Oswald Ducrot, *Le Dire et le Dit*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Propositions », 1984, chap. VIII : « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », p. 171-233.

sont les sens¹⁵. Le témoignage sensoriel lui paraît fragile non seulement en soi, mais parce que, qui sait, dans le cas de l'homme il est peut-être même incomplet, d'autres animaux possédant des sens que nous n'aurions pas¹⁶. Cela dit, étant donné que cette aune est la seule dont dispose l'être humain, il en découle que le degré de certitude que Montaigne accorde à la matière dont il parle augmente à mesure qu'elle se rapproche de lui-même, puisqu'il est « Roi de [s]a matière »¹⁷. Voilà pourquoi le domaine où la certitude de Montaigne est la plus affirmée est l'amitié. En réponse aux malveillants qui mettraient en cause la qualité de leur entente, par exemple en suggérant des calculs ou des conflits d'intérêts possibles, Montaigne proclame dans l'essai « De l'amitié » (I, 28 ; 375/189 A) :

Il n'est pas en la puissance de tous les discours du monde de me déloger de la certitude que j'ai, des intentions et jugements du mien [de l'ami qu'était Étienne de La Boétie]. Aucune de ses actions ne me saurait être présentée, quelque visage qu'elle eût, que je n'en trouve incontinent le ressort. Nos âmes ont charrié si uniment ensemble, elles se sont considérées d'une si ardente affection, et de pareille affection découvertes jusques au fin fond des entrailles l'une de l'autre, que, non seulement je connaissais la sienne comme la mienne, mais je me fusse certainement plus volontiers fié à lui de moi qu'à moi.

- 15 L'essayiste assure par exemple en II, 12 (375/588 A) : « Il n'est aucun absurde selon nous plus extrême que de maintenir que le feu n'échauffe point, que la lumière n'éclaire point, qu'il n'y a point de pesanteur au fer ni de fermeté, qui sont notices que nous apportent les sens : ni créance, ou science en l'homme, qui se puisse comparer à celle-là en certitude. » Montaigne ne révoque pas totalement le témoignage des sens, puisqu'il l'oppose aux démonstrations mathématiques quand cela l'arrange. Mais ce qu'il réfute en revanche, c'est la foi que l'homme accorde à ce témoignage. L'essayiste déclare d'ailleurs qu'il doute que l'homme « soit pourvu de tous sens naturels » (*ibid.*).
- 16 Voir le long bestiaire présenté dans l'« Apologie de Raimond Sebond » (175-230/449-486) ; et l'étude de Claire Couturas, « Les exemples animaliers dans l'« Apologie de Raimond Sebond » », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, VII^e série, n° 39-40 (janvier-juin 1994), p. 54-57.
- 17 III, 8 : « De l'art de conférer », 233-234/943 B et C : « Moi qui suis Roi de la matière que je traite, et qui n'en dois compte à personne, [je] ne m'en crois pourtant pas du tout [tout à fait]. Je hasarde souvent des boutades de mon esprit, desquelles je me défie, et certaines finesses verbales de quoi je secoue les oreilles : mais je les laisse courir à l'aventure ».

Quelque crédit qu'il faille accorder à cette perfection amicale sur les plans biographique et historique¹⁸, on voit que, pour une fois, la conviction de Montaigne n'est pas marchandée.

Ainsi l'incertitude du discours prend-elle des formes multiples chez Montaigne. Incertitude de notre jugement, d'abord, suivant le titre du chapitre I, 47. On peut l'illustrer par une page digne des tergiversations de Gargantua au troisième chapitre du *Pantagruel* (1532), pris entre la naissance de son fils et la mort de sa femme¹⁹. Montaigne y relate le « passage que l'empereur Charles cinquième fit en Provence », expliquant comment « le roi François fut au propre d'élire [de choisir] ou de lui aller au-devant en Italie, ou de l'attendre en ses terres [...] ». Dans cet extrait (504/285 A), dont la première phrase fait plus d'une page à elle seule, Montaigne s'amuse à plaider le pour et le contre sur une question de protocole pour montrer que chaque hypothèse peut être valable, et pour incliner par cet exemple le lecteur à plus de circonspection dans ses prises de position, quel que soit le sujet traité. Si l'on examine le passage, on remarquera certaines expressions imagées à valeur quotidienne, instaurant insensiblement la familiarité d'une atmosphère simple et populaire avec le public, comme « celui qui met la nappe tombe toujours des dépens ». On voit d'autre part que Montaigne a le souci d'adopter non seulement le point de vue de François I^{er} tel qu'il peut l'imaginer, mais aussi celui du soldat qui n'a que peu de compensations aux dangers

72

18 Voir, entre autres, Philippe Desan, *Montaigne dans tous ses états*, Fasano, Schena Editore, 2002 ; et Michel Magnien, « Le centre indécis du livre I : réflexions sur la "place" de La Boétie au sein des *Essais* », dans Bruno Roger-Vasselien (dir.), *Montaigne et l'intelligence du monde moderne : « Essais », livre I*, Paris, PUF, 2010.

19 Rappelons l'*incipit* de ce chapitre III du *Pantagruel* : « Du dueil que mena Gargantua de la mort de sa femme Badebec » : « Quand Pantagruel fut né, qui fut bien esbahy et perplex ? Ce fut Gargantua son pere. Car, voyant d'un cousté sa femme Badebec morte et de l'autre son filz Pantagruel né tant beau et tant grand, ne scavoit que dire ny que faire. Et le doubte que [qui] troubloit son entendement estoit assavoir s'il devoit plorer pour le deuil de sa femme, ou rire pour la joye de son filz. D'un costé et d'autre il avoit argumens sophisticques qui le suffocquoient, car il les faisoit très bien in modo et figura, mais il ne les pouvoit souldre, et, par ce moyen demouroit empestré comme la souriz empeignée ou un milan prins au lasset ». On aurait pu évoquer aussi les hésitations de Panurge sur le mariage tout au long du *Tiers Livre* (1546).

et difficultés que lui occasionne la guerre, et qui en devient excusable de se livrer alors au pillage ou de désertier s'il se trouve à proximité de son foyer, et le point de vue enfin de Charles Quint tel que pouvait le prévoir François I^{er}²⁰.

Incertitude des choses pour l'homme pris dans le devenir, puisque l'inaccessibilité de l'être à « l'humaine condition » condamne le discours de l'essayiste à peindre le « passage ». C'est l'ouverture du chapitre « Du repentir » (III, 2 ; 34/805 B) et la fin de l'« Apologie de Raimond Sebond » (II, 12 ; 394/601 A), dont on peut reprendre quelques lignes :

Puisque les sens ne peuvent arrêter notre dispute, étant pleins eux-mêmes d'incertitude, il faut que ce soit la raison ; aucune raison ne s'établira sans une autre raison : nous voilà à reculons jusques à l'infini. Nous n'avons aucune communication à l'être, parce que toute humaine nature est toujours au milieu entre le naître et le mourir, ne baillant de soi qu'une obscure apparence et ombre, et une incertaine et débile opinion.

Incertitude et précarité de la condition humaine elle-même, non seulement à cause de l'universel écoulement, mais aussi à cause du temps

20 L'événement commenté remonte à 1536. C'était la troisième guerre entre François I^{er} et Charles Quint. Après occupation par la France de la Savoie et du Piémont, l'empereur fit envahir la Provence, puis assiégea Marseille, qui résista victorieusement. Une trêve fut conclue l'année suivante par l'entremise du pape Paul III. Les différents exemples pris à la fin du passage font allusion à la deuxième guerre punique qui se termina par la victoire romaine de Zama en 202 av. J.-C. (Scipion et Hannibal), à l'expédition de l'Athénien Nicias contre Syracuse en 415 av. J.-C. qui se solda par un désastre, et au siège de Syracuse un siècle plus tard par les Carthaginois en 311 av. J.-C., face auxquels le tyran Agathocle résista en portant la guerre sur le territoire punique. La source de Montaigne est ici Machiavel, *Discours sur la première décade de Tite-Live* (1519), livre II, chap. 12 : « Lequel vaut le mieux, lorsqu'on craint d'être attaqué, de porter la guerre chez son ennemi ou de l'attendre chez soi ». Mais la différence entre Montaigne et Machiavel se trouve dans la conclusion. Car l'essayiste, en l'agrémentant d'une citation non reproduite ici du poète Manilius, contemporain de Tibère, citation qui confère une couleur humaniste et plus générale à sa réflexion, donne le fin mot à la Fortune qui rend nos calculs à peu près inutiles, alors que Machiavel, stratège politique et militaire avant tout soucieux de proposer un modèle de conduite, tranchait (trad. Toussaint Guiraudet, Paris, Berger-Levrault, coll. « Stratégies », 1980, p. 186) : « Je conclus donc qu'un prince dont les États sont remplis de peuples nombreux et aguerris doit toujours attendre chez lui un ennemi puissant au lieu d'aller à sa rencontre. Mais celui qui a ses sujets désarmés, et peu aguerris, doit l'éloigner de son territoire le plus qu'il peut ».

qui passe, « de jour en jour, de minute en minute », avec les changements d'humeur et de fantaisies qu'il produit. On connaît les remarques de l'essayiste sur lui-même (II, 12 ; 343/565 B) :

Un même pas de cheval me semble tantôt rude, tantôt aisé, et même chemin à cette heure plus court, une autre fois plus long, et une même forme ores plus, ores moins agréable. Maintenant je suis à tout faire, maintenant à rien faire ; ce qui m'est plaisir à cette heure, me sera quelquefois peine. Il se fait mille agitations indiscrètes et casuelles chez moi.

74 L'alliance d'antonymes (*rude vs aisé, court vs long, tout vs rien, plaisir vs peine*), et le fait que l'adjectif *agréable* soit modifié par *plus* puis par *moins*, peignent l'instabilité, la réversibilité des choses. De même, en « De la vanité » (III, 9 ; 261/964 C) :

Mes premières publications furent l'an mille cinq cent quatre vingt. Depuis d'un long trait de temps je suis envieilli, mais assagi je ne le suis certes pas d'un pouce. Moi à cette heure et moi tantôt sommes bien deux. Mais quand meilleur, je n'en puis rien dire.

Ici, l'incertitude de l'identité est visible au retournement syntaxique qui fait se succéder une structure attribut+sujet-verbe (*assagi je ne le suis*) à une structure plus traditionnelle sujet-verbe+attribut (*je suis envieilli*). La syntaxe est à l'image de la révolution intime inaboutie.

Incertitude, bien sûr, de la conjoncture politique à la fin du xvi^e siècle et par conséquent de Montaigne, sujet du roi de France, vassal des puissants et maire de Bordeaux, pris « dans le moiau des troubles » des guerres civiles de France entre papistes et réformés. C'est l'objet, entre autres, des essais « De l'utile et de l'honnête » (III, 1) et « De ménager sa volonté » (III, 10). Incertitude, en définitive, de toute cette réalité qui s'offre au regard de l'essayiste et que son discours restitue pour le lecteur, mais de cette réalité à laquelle plus encore – et c'est le dernier point de mon propos auquel je voudrais en venir à présent – Montaigne s'efforce d'adapter son discours, ou plus exactement sur laquelle il s'efforce de modeler son discours. En somme, devant l'incertitude incontournable et avérée du discours, Montaigne tente de mettre en place un discours de l'incertitude, une technique d'écriture qui colle au plus près à ses

propres revirements de pensée, à la volatilité de ses fantaisies, mais aussi à l'instabilité fondamentale des choses et des êtres.

LE DISCOURS DE L'INCERTITUDE

Au fondement de ce discours de l'incertitude, on peut repérer deux préoccupations distinctes chez Montaigne. D'abord une stratégie de mise à bas des certitudes que se forge la présomption humaine. Il s'agit pour l'essayiste de réduire autant qu'il peut les prétentions de l'être humain en général à se placer au sommet de la Création, mais aussi de l'homme occidental à dominer ses semblables de l'autre côté de l'Océan. Ce sont les deux chapitres qui, au-delà de l'écho interne ménagé au sein du premier livre avec l'essai « De la coutume et ne changer aisément une loi reçue » (I, 23)²¹, se répondent à huit années de distance : « Des Cannibales » (I, 31) et « Des coches » (III, 6), avec leur satire acerbe des préjugés sur l'Autre, puis des massacres auxquels, combinés à l'appât de « la mercadence et de la trafique », ces préjugés ont conduit – massacres perpétrés dans le Nouveau Monde par les Conquistadores et que Montaigne dénonce en montrant l'ignominie et l'inutilité.

Mais le discours de l'incertitude correspond également chez Montaigne à un véritable style, avec l'aspect de pente involontaire, de vision personnelle que recouvre cette notion. On constate une tendance naturelle de la plume de l'essayiste à se modeler sur les sujets dont il parle. Comme les sujets qu'il aborde sont marqués par une incertitude fondamentale, il adopte une technique d'écriture adéquate. C'est la fameuse façon de répondre « enquêteuse, non résolutive » indiquée en « Des boiteux » (III, 11) et qui prend véritablement chez Montaigne la dimension d'une démarche de pensée et d'écriture. Les marqueurs d'incertitude que constituent toutes les locutions accumulées dans ce passage bien connu participent de « l'allure poétique, à sauts et à gambades » (305/994 B) que prend le discours de l'écrivain.

21 Voir Alexandre Tarrête, « “De la coutume [...]” et “Des cannibales” : l'écriture paradoxale et ses enjeux », dans Bruno Roger-Vasselín (dir.), *Montaigne et l'intelligence du monde moderne, op. cit.*

On me fait haïr les choses vraisemblables, quand on me les plante pour infaillibles. J'aime ces mots, qui amollissent la témérité de nos propositions : à l'aventure, aucunement [en quelque manière], quelque, on dit, je pense, et semblables : Et si j'eusse eu à dresser des enfants, je leur eusse tant mis en la bouche, cette façon de répondre enquêteuse, non résolutive : Qu'est-ce à dire ? Je ne l'entends pas : Il pourrait être : Est-il vrai ? qu'ils eussent plutôt gardé la forme d'apprentis à soixante ans, que de représenter les docteurs à dix ans : comme ils font²².

76

La modalité interrogative (en ce qu'elle est demande d'information, donc présuppose l'incertitude, si ce n'est l'ignorance), les marques explicites de subjectivité (comme *je pense*), les modalisations (notamment à travers la périphrase modale *il pourrait être*, qui traduit l'éventualité seulement), et même l'énumération de ces procédés, traduisent le goût du locuteur pour le discours de l'incertitude. Mais comme toujours chez Montaigne, le point de vue n'est pas univoque. Au-delà du scepticisme et venant l'enrichir de sensibilité à la langue, une influence plus anecdotique relevant de l'admiration littéraire est toujours possible pour expliquer telle ou telle marque stylistique des *Essais*. À cet égard, Kirsti Sellevold a noté la fréquence de la locution à l'aventure en emploi modal dans les *Essais*, préférée à *peut-être*. Il faut y voir à l'évidence l'influence de Jacques Amyot dans ses traductions de Plutarque, qui, lui aussi, emploie volontiers à l'aventure ou paraventure dans cette acception²³.

²² III, 11 : « Des boiteux », 354/1030 B.

²³ À partir de la consultation du dictionnaire de Huguet (Edmond Huguet, *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*, Paris, Didier, 6 vol., 1946), Kirsti Sellevold émettait, en l'absence de statistiques précises sur Amyot, l'hypothèse suivante : « Il ne me semble pas invraisemblable que l'auteur des *Essais*, qui fut grand lecteur de Plutarque et admirateur d'Amyot, aurait puisé la forme à l'aventure (au sens modal) précisément chez Amyot » (« *J'ayme ces mots* » : *expressions linguistiques de doute dans les « Essais » de Montaigne, op. cit.*, p. 56-57). Une telle hypothèse se trouve confirmée par une évaluation de la pratique d'Amyot dans sa traduction des *Œuvres morales* de Plutarque (Paris, Vascosan, 1572). On trouve en effet 6 emplois adverbiaux de *peut estre*, 71 emplois de à l'aventure, 2 emplois de paraventure (en un seul mot), 14 emplois de d'aventure (dont 11 dans le tour *si d'aventure*). C'est beaucoup plus que chez aucun des autres auteurs étudiés par Kirsti Sellevold et mentionnés plus haut. Or, on se souvient de l'éloge ouvrant le chapitre « À demain

Le jugement s'exerce sur tous sujets et il le fait d'autant plus librement que son discours ne prétend rien construire, du moins rien de définitif. Il faut remarquer, forme de modalisation plus difficile à cerner, que chez Montaigne *certain* adjectif, qu'il soit employé avec le sens ancien de « déterminé », « précis » – proche de la valeur de déterminant indéfini qu'on a observée plus haut – ou avec le sens habituel aujourd'hui de « sûr », « avéré », « indubitable », est employé de préférence dans des phrases négatives ou restrictives. Commençons par l'acception ancienne, celle où *certain* signifie « précis », « déterminé ». Ici les passages célèbres abondent. L'essai « De l'oisiveté » (I, 8 ; 153/32 A) nous parle ainsi des esprits : « Si on ne les occupe à certain sujet qui les bride et contraigne, ils se jettent dérégés, par ci par là, dans le vague champ des imaginations ». L'essai « De l'amitié » (I, 28 ; 366/183 A) est également éclairant : « Que sont-ce ici aussi, à la vérité, que grotesques et corps monstrueux, rapiécés de divers membres, sans certaine figure, n'ayant ordre, suite, ni proportion que fortuite ? ». Le chapitre « De la vanité » (III, 9 ; 291-292/985 B) précise, à propos des trajets et itinéraires que choisit Montaigne durant ses voyages :

Je ne trace aucune ligne certaine, ni droite ni courbe. Ne trouvé-je point, où je vais, ce qu'on m'avait dit ? Comme il advient souvent que les jugements d'autrui ne s'accordent pas aux miens, et les ai trouvés plus souvent faux, je ne plains pas ma peine ; j'ai appris que ce qu'on disait n'y est point.

Quant à l'autre acception, l'acception actuelle de « vérifié », « indubitable », on la trouve également dans un contexte restrictif, au milieu d'une concessive qui modalise encore la certitude évoquée. C'est au chapitre « De la bataille de Dreux » (I, 45 ; 490/274-275 B) :

Agésilas refusa l'avantage que fortune lui présentait, de laisser passer le bataillon des Béotiens et les charger en queue, quelque certaine victoire

les affaires » (II, 4 ; 54/363 A) : « Je donne avec raison, ce me semble, la palme à Jacques Amyot sur tous nos écrivains Français. Non seulement pour la naïveté et pureté du langage, en quoi il surpasse tous autres, ni pour la constance d'un si long travail, ni pour la profondeur de son savoir », etc.

qu'il en prévît, estimant qu'il y avait plus d'art que de vaillance : et pour montrer sa prouesse d'une merveilleuse ardeur de courage, choisit plutôt de leur donner en tête.

En l'occurrence, la certitude est présentée sous un jour négatif, celui de l'embuscade militaire minable, de la « mécanique victoire » de bas étage. C'est dire la réserve de Montaigne et sa réticence à l'égard des certitudes : on dirait que, quand certitude il y a, la réalité perd à ses yeux tout son relief et toute sa saveur. Les modalisateurs repérés plus haut, comme à *l'aventure* ou *il semble que*, constituent bien une expression de réserve libératrice, dans la mesure où ils permettent au locuteur, en marquant le statut provisoire de ses arguments, d'exercer librement sa parole. C'est le rôle des avertissements et précautions de langage qu'on trouve au fil des enrichissements éditoriaux en tête du chapitre « Des prières » (I, 56 ; 547/317 A et C) :

78

Je propose des fantaisies informes et irrésolues, comme font ceux qui publient des questions douteuses à débattre aux écoles : non pour établir la vérité, mais pour la chercher : Et les soumetts au jugement de ceux, à qui il touche de régler non seulement mes actions et mes écrits, mais encore mes pensées. Également m'en sera acceptable et utile la condamnation, comme l'approbation, tenant pour exécration s'il se trouve chose dite par moi ignoramment ou inadvertamment contre les saintes prescriptions de l'Église catholique, apostolique et romaine, en laquelle je meurs et en laquelle je suis né²⁴.

Mais de plus, Montaigne exploite les pouvoirs bénéfiques de la fantaisie et de ses objets, par exemple dans le chapitre « De la diversion » (III, 4). Montaigne préconise en effet de remédier à une rêverie par une autre rêverie. L'imaginaire est tantôt un leurre dans l'ordre du savoir, tantôt

24 Voir aussi « Des boiteux » (III, 11 ; 358-359/1033 B et C) : « Qui mettrait mes rêveries en compte au préjudice de la plus chétive loi de son village, ou opinion, ou coutume, il se ferait grand tort, et encore autant à moi. Car en ce que je dis, je ne pleuvis [garantis] autre certitude, sinon que c'est ce que lors, j'en avais en ma pensée, pensée tumultuaire et vacillante. C'est par manière de devis que je parle de tout, et de rien par manière d'avis ».

au contraire un apaisement dans l'ordre de la pratique : je renvoie ici aux travaux d'Olivier Guerrier²⁵. Montaigne joue avec son lecteur et se joue de la réalité par ce discours de l'incertitude, calqué sur l'incertitude inhérente à notre condition, en donnant à son texte une plasticité dont les majuscules de scansion constituent un exemple de marqueurs. Les citations d'auteurs favorisent également ce jeu avec un lecteur à qui Montaigne a quelque obligation de « ne dire qu'à demi » selon son propre aveu²⁶. Et c'est dans cette connivence de l'écrivain que l'humour et l'ironie trouvent leur place. Un ou deux exemples. Pour marquer la contingence de la pensée et de ses produits, il est significatif que l'unique chapitre des *Essais* segmenté en alinéas soit « De l'incertitude de notre jugement » (I, 47), comme pour indiquer, avec une ironie discrète, le règne de la fortune par l'architecture²⁷. Le discours de l'incertitude recourt également à l'incrédulité. C'est justement l'usage de l'expression à *certes*. Elle emporte, dans les cinq emplois qu'en fait Montaigne, des significations diverses et il faut se référer ici au *Dictionnaire* d'Edmond Huguet, qui les fait très clairement ressortir puisqu'il cite les cinq exemples²⁸. À *certes* veut dire tantôt « expressément, nettement, fortement » (une seule des cinq occurrences), tantôt « vraiment, réellement » (une seule occurrence encore), tantôt enfin « sérieusement » (cas le plus fréquent avec trois occurrences). Et dans ce dernier emploi, l'expression est toujours opposée à une autre pour clarifier l'acception : « à certes » est ainsi mis en regard ou bien de « par jeu et par exercice » (II, 12 ; 261/508 A), ou bien de « par gosserie » (III, 13 ; 470/1108 B), ou bien de « ce sont des moqueurs » (II, 12 ; 274/518 A). Pour jeter le doute sur certaines assertions, en effet, Montaigne prétend qu'il ne peut croire que les philosophes concernés aient parlé sérieusement. Le faux éloge (ou diasyrme) – car dire une absurdité en plaisantant est une manière d'être dans le vrai – jette le discrédit sur ces philosophes. Enfin,

25 Olivier Guerrier, *Quand « les poètes feignent » : « fantasie » et fiction dans les « Essais » de Montaigne*, Paris, Champion, coll. « Études montaignistes », 2004.

26 III, 9 : « De la vanité » (306/996 C).

27 Selon l'expression d'Olivier Guerrier (*Quand « les poètes feignent »*, *op. cit.*, p. 43), à qui j'emprunte cette observation.

28 Edmond Huguet, *Dictionnaire de la langue française du xv^e siècle*, *op. cit.*

l'essayiste donne au « suffisant lecteur » des indices de l'esprit dans lequel il convient d'aborder les *Essais*. On citera, pour terminer, le passage où Montaigne signale les incertitudes possibles de la réception de son ouvrage par un dialogue fictif où, en « Sur des vers de Virgile » (III, 5 ; 135 / 875 C et B), il émet différentes réserves : « Tu te joues souvent, on estimera que tu dis à droit ce que tu dis à feinte. — Oui, fais-je, mais je corrige les fautes d'inadvertance, non celles de coutumes ».

80

En guise de conclusion, retenons que les acceptions de *certain* et d'*incertain* nous ont permis de faire émerger en nuance et concrètement les contours de la certitude et de l'incertitude chez Montaigne. L'étude lexicale et sémantique menée dans le premier moment de cette communication était nécessaire pour donner d'abord à comprendre à quel point l'incertitude du discours est généralisée chez Montaigne. Le seul domaine à y échapper est finalement l'amitié, puisque la foi ne doit pas se prêter aux discours des humanistes qui ne font que « niaiser et fantastiquer »²⁹, leurs fantaisies ne pouvant donc pas, en toute rigueur, être considérées comme de l'ordre du discours.

Mais par delà ce constat, un discours de l'incertitude est à l'œuvre, une technique d'écriture où les majuscules de scansion, comme toutes les additions dont s'enrichit l'Exemplaire de Bordeaux « autant qu'il y aura d'encre et de papier au monde » (III, 9 ; 235/945 B), font la richesse constamment renouvelée, l'originalité de la pensée. L'humaine raison est un instrument libre et vague. Ce vague de la raison humaine est rendu par le discours incertain, non fixé, disons peut-être grotesque, de l'essayiste qui raisonne sur les choses et sur leur réalité imparfaite, non sur les causes et leur logique spécieuse et rigide. On retrouve décidément l'ouverture du chapitre « De Démocrite et Héraclite » (I, 50 ; 526/302 C) : « Et me rendre au doute et incertitude, et à ma maîtresse forme, qui est l'ignorance ».

²⁹ II, 3 : « Coutume de l'île de Cea », (35/350 A).

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- CARRAUD, Vincent, MARION, Jean-Luc (dir.), *Montaigne : scepticisme, métaphysique, théologie*, Paris, PUF, 2004.
- COUTURAS, Claire, « Les exemples animaliers dans l'«Apologie de Raimond Sebond» », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*, VII^e série, n°39-40 (janvier-juin 1994), p. 54-57.
- DEMONET, Marie-Luce, LEGROS, Alain (dir.), *L'Écriture du scepticisme chez Montaigne*, actes des Journées d'études du CESR (Tours, novembre 2001), Paris, Droz, 2004.
- DENIS Delphine et SANCIER-CHATEAU Anne, *Grammaire du français*, Paris, Le Livre de Poche, 1994.
- DESAN, Philippe, *Montaigne dans tous ses états*, Fasano, Schena Editore, 2002.
- DUCROT, Oswald, *Le Dire et le Dit*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Propositions », 1984.
- GUERRIER, Olivier, *Quand « les poètes feignent » : « fantaisie » et fiction dans les Essais de Montaigne*, Paris, Champion, coll. « Études montaignistes », 2004.
- HUGUET, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du XVII^e siècle*, Paris, Didier, 6 vol., 1946.
- LE CADET, Nicolas, « La maxime et le nouveau langage des *Essais* », *Nouveau bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, II – 2^e semestre 2007, n° 46, p. 85-109.
- LE FLANCHEC, Van Dung, « *Essais* de Montaigne : livre III, Paris, Atlande, 2002, chap. « Le travail du texte ».
- LEAKE, Roy E., *Concordance des « Essais » de Montaigne*, Genève, Droz, 2 vol., 1981.
- MAGNIEN, Michel, « Le centre indécis du livre I : réflexions sur la “place” de La Boétie au sein des *Essais* », dans Bruno ROGER-VASSELIN (dir.), *Montaigne et l'intelligence du monde moderne : « Essais », livre I*, Paris, PUF, 2010.
- MONTAIGNE, *Essais*, éd. Emmanuel Naya, Delphine Reguig et Alexandre Tarrête, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2009, t. I.
- , *Les Essais*, éd. Pierre Villey-Saulnier, Paris, PUF, 1965.
- SELLEVOLD, Kirsti, « *J'ayme ces mots* » : *expressions linguistiques de doute dans les « Essais » de Montaigne*, Paris, Champion, coll. « Études montaignistes », 2004.
- TARRÊTE, Alexandre, « “De la coutume [...]” et “Des cannibales” : l'écriture paradoxale et ses enjeux », dans Bruno Roger-Vasselín (dir.), *Montaigne et l'intelligence du monde moderne : « Essais », livre I*, Paris, PUF, 2010.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	
Mathilde Vallespir et Roselyne de Villeneuve	7

PREMIÈRE PARTIE CHARLES D'ORLÉANS

<i>Fines transcendam</i> : anti-conseils pour traduire Charles D'Orléans	
Stéphane Marcotte.....	19

DEUXIÈME PARTIE MONTAIGNE

Constructions en <i>c'est</i> chez Montaigne	
Véronique Montagne et Cendrine Pagani-Naudet.....	39
Les emplois de <i>certain</i> , <i>incertain</i> et leurs dérivés dans les <i>Essais</i> , ou incertitude du discours et discours de l'incertitude chez Montaigne	
Bruno Roger-Vasselín	57
Les clivées dans le livre I des <i>Essais</i> : de l'exercice à l'expression du jugement	
Mathilde Thorel.....	83

TROISIÈME PARTIE RACINE

L'apposition dans <i>Mithridate</i> : un instrument rythmique, rhétorique et émotionnel	
Stéphanie Smadja	101
« Dire et ne pas dire » l'amour : formes discursives et effets pragmatiques des aveux dans <i>Mithridate</i>	
Jennifer Tamas	119

QUATRIÈME PARTIE
CRÉBILLON

Fragments dialogiques et bruissements amoureux dans les *Lettres de la marquise de M*** au comte de R****
Frédéric Calas.....145

CINQUIÈME PARTIE
ALOYSIUS BERTRAND

248

« Bertrand avec raton » : le binaire narquois
Stéphane Chaudier.....165

« divers procédés nouveaux peut-être d'harmonie et de couleur » :
ce que Bertrand substitue à la forme du vers
Nicolas Wanlin191

SIXIÈME PARTIE
ROBBE-GRILLET

L'écriture du soupçon : formes linguistiques de l'implicite dans *La jalousie*
Sophie Milcent-Lawson215

Le paradoxe énonciatif de *La jalousie* : un énonciateur sans sujet
Catherine Rannoux.....231